

**Participation pour frais d'accueil de loisirs
Ou pour frais de séjour scolaire
Année scolaire 2025-2026**

**Attestation de l'employeur
ou du Comité d'Entreprise du Conjoint**

Je soussigné (e)

Responsable de

Atteste que

Madame ou Monsieur.....

Ne perçoit aucune indemnité pour frais d'accueil de loisirs ou pour séjour scolaire

Perçoit une indemnité annuelle de € pour frais d'accueil de loisirs ou pour séjour scolaire

dans le cadre de son activité professionnelle

Pour l'enfantNé(e) le.....

Cachet de l'Entreprise ou du Comité d'entreprise

Fait à

Le

Signature du responsable

De l'entreprise ou du CSE